

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 23 octobre 1853

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Godin, Émile \(1840-1888\)](#) est destinataire de cette lettre

[Lemaire, Marie](#) est cité(e) dans cette lettre

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Sabran, Véran \(vers 1811-1874\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (3)

Collation1 p. (33r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 23 octobre 1853, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/28056>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [23 octobre 1853](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination 29, rue Blanche, Paris

Description

Résumé Godin remarque que la dernière lettre envoyée par Émile le 22 octobre est la cinquième qu'il a écrite depuis son entrée au collège Chaptal. Il lui demande de lui envoyer chaque semaine son bulletin scolaire et relève que le dernier bulletin indiquait qu'il avait besoin de beaucoup travailler. Godin confirme à Émile que son grand-père et la grand-mère Lemaire seront heureux de recevoir des lettres de lui mais que sa correspondance avec ses parents ne devra pas en pâtir. Il lui demande s'il a reçu la visite de Véran Sabran. Il lui demande d'obtenir de l'économat du collège les peignes et les brosses dont il a besoin et il lui envoie un bon pour retirer de l'argent auprès de l'économat. Il lui demande d'écrire de longues lettres pleines de remarques comme celles qu'il a faites à propos du Palais de l'industrie. Il lui communique la demande d'Esther Lemaire qui veut savoir s'il est chaussée suffisamment chaudement.

Notes Lieu de destination : voir la lettre de Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 16 janvier 1855 (Cnam FG 17 (1) a) ; Émile Godin est pensionnaire au lycée Chaptal à Paris à partir d'octobre 1853 (voir la [lettre de Godin à Allyre Bureau, 13 octobre 1853](#), Cnam FG 15 (3), folio 295) ; le collège Chaptal est à l'origine situé rue Blanche à Paris avant son déménagement en 1874 sur le boulevard des Batignolles, à Paris.

Mots-clés

[Économie domestique](#), [Éducation](#)

Personnes citées

- [Lemaire, Marie](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Lycée Chaptal \(Paris\)](#)
- [Sabran, Véran \(vers 1811-1874\)](#)

Lieux cités [Palais de l'Industrie, Champs-Élysées, Paris](#)

Informations biographiques sur les

correspondant·es et les personnes citées

Nom Godin, Émile (1840-1888)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Familière
- Rente/Propriété

Biographie Propriétaire français né en 1840 à Esquéhéries (Aisne) et décédé en 1888 à Flavigny-le-Petit (Aisne). Émile Caïus Godin est le fils de Jean-Baptiste André Godin et d'[Esther Lemaire](#). À l'âge de 10 ans, Émile Godin poursuit sa scolarité à Paris : de 1851 à 1853, dans la pension Régnier à Bellevue à Meudon (Hauts-de-Seine) et de 1853 à 1856, il est pensionnaire au collège Chaptal, établissement novateur préparant ses élèves aux carrières commerciales et industrielles. Émile Godin ne s'adapte pas à la vie en pension et ses résultats scolaires ne sont pas excellents. À partir de septembre 1856, il travaille avec son père pour les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Dans les années 1860, il est le chargé d'affaires de son père à Paris et à l'Exposition universelle de Londres de 1862 ou le responsable des achats de fonte en Angleterre ; il semble aussi s'occuper de la fabrication, de l'émaillage en particulier. Émile Godin choisit de rester auprès de son père après la séparation de celui-ci et de son épouse Esther Lemaire en novembre 1863. Il est mobilisé dans l'Armée du Nord avec le grade de capitaine pendant la guerre de 1870-1871. Alors que Jean-Baptiste André Godin est élu député de l'Aisne à l'Assemblée nationale (1871-1875), Émile représente son père et remplit des fonctions de direction au sein des Fonderies et manufactures du Familière, mais il entre en conflit avec plusieurs directeurs de l'usine et du Familière. En 1878, Émile Godin se brouille avec son père et quitte le Familière ; des procès opposent le père et le fils. Il épouse le 30 décembre 1882 à Flavigny-le-Petit (Aisne) [Éléonore Joséphine Rouchy](#) qu'il fréquente depuis plusieurs années et avec laquelle il a trois enfants : Émilie Esther (1878-), Alix Émile Godin (1881-1929), enfants naturels légitimés à l'occasion du mariage, et Camille Andréa (1883-). Il décède le 2 janvier 1888, quinze jours avant son père.

Nom Lemaire, Marie

Genre Femme

Pays d'origine Inconnu

Activité Inconnue

Biographie Mère d'[Esther Lemaire \(1819-1881\)](#), première épouse de Jean-Baptiste André Godin, née Marie Gabriel Joseph Bévenot. Épouse de Joseph Lemaire, elle vit à Esquéhéries en 1819 puis au Petit-Fayt (Nord) dans les années 1850. Elle est parfois mentionnée comme « Grand-maman Lemaire » lorsque Godin écrit à son fils [Émile](#).

Nom Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Genre Femme

Pays d'origine France

Activité

- Industrie (grande)

- Patron/Patronne

Biographie Née en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, [Émile Caius \(1840-1888\)](#). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de [Godin-Lemaire](#) jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

Nom Sabran, Véran (vers 1811-1874)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriériste
- Industrie (grande)
- Métiers de la confection

Biographie Industriel et fouriériste français né à Nîmes (Gard) vers 1811 et décédé à Paris en 1874. Véran Sabran fonde en 1839 une fabrique de toiles pour la teinture et l'impression à Mont-d'Origny-Sainte-Benoîte (Aisne), entre Guise et Saint-Quentin, et une maison de négoce de ses produits à Paris. Sabran est fouriériste et à ce titre, il est en relation depuis les années 1840 avec Jean-Baptiste André Godin. Sabran rend visite à Godin à Esquéhéries en mars 1846, et son nom est régulièrement mentionné par Godin dans sa correspondance avec l'[École sociétaire](#). Dans une lettre de 1847, il est domicilié au 3, rue Saint-Joseph, Paris.

Les deux industriels sont assez étroitement liés, puisqu'en 1853 Véran Sabran propose à Godin de le représenter au collège Chaptal à Paris où Émile Godin, fils de Jean-Baptiste est élève en internat. Il est actionnaire de la société de colonisation européo-américaine du Texas, créée en 1854 par Victor Considerant et dont Godin est un des gérants. Véran Sabran visite le Familistère de Guise en octobre 1871.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 28/12/2023

Janv le 23 1819

33

Mon bon ami

ta lettre datée du 22 courant nous est parvenue
et c'est la cinquième que nous recevons à tel
dépouillement entier à ce jour.

nos voeux sont placés que tu aies dans cette
ville plaisir que tu aies à dire de nous et que
les huit jours, cela nous procure la satisfaction
d'apprendre les progrès que tu feras; je crois dans
comme un engagement pris de ta part de nous
faire passer ton bulletin chaque semaine. Le dernier
poste que tu as tenu de l'arrachage haditha pour
nous ton cours papier que tu te feras et que
tu me renvoies pas en attente.

tu penses être certain de faire plaisir à ton grand
papa en lui écrivant ainsi que tu grand-maman
l'aimais et temps en temps une lettre mais ta
correspondance avec nous ne devra pas me empêcher
que t'apprenne que tu as déjà reçu la visite de M.
Sabbat et que tu as pu remarquer que je n'oubiais
pas de faire le meilleur en temps utile comme
tu le craignais dans ta dernière lettre. Si l'opposition
de brestel ne te permettait pas il te faut demander
à l'économat qu'il soit fourni ta vie sans
retard sans plus longtemps.

je suis effectivement obligé de laisser une somme
distincte à tes amants mais je pensais que lorsque
il était ici arrivé que tu rentrais je continuerais
de croire que ta chose devait faire pour souhaiter toute
difficulté je te remets si c'est un bon que tu
pourras remettre à l'économat et que tu arrives dans
un but.

ainsi avons de longues lettres placées de remarques concernant
celles que tu as faites dans votre ville de brestel
et suivies mes amitiés

Godin